



KINNEAR'S MILLS

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DES APPALACHES MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Kinnear's Mills, tenue le 8 août 2023, à 19 h 30, au lieu habituel des sessions dudit, sis au 120, rue des Églises, Kinnear's Mills, Qc, G0N 1K0 ;

Sont présents, les conseillers:

Siège no 1, M. Robert Sanfaçon
Siège no 2, M. Roger Gosselin
Siège no 3, Mme Joanne Labranche
Siège no 4, Mme Marisol Brochu
Siège no 5, M. James Allan

Est absente, la conseillère suivante:

Siège no 6, Mme Michelle Blais

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, monsieur Marquis Bédard.

Alexandra Gosselin, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

2023-08-161 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le Maire ouvre la séance à l'heure prévue et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

4. Adoption de procès-verbaux

5. Administration générale et trésorerie

5.1 Adoption des comptes du mois

5.2 Renouvellement avec l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière

5.3 Modification aux bandes de la patinoire

5.4 Inscription au colloque de zone - ADMQ

7. Sécurité publique

7.1 Deuxième versement - Service incendie intermunicipale

8. Travaux publics

8.1 Achat intermunicipale d'un balai de rue

8.2 Offre de service - Contrôle qualitatif des matériaux

8.3 Programme d'aide à la voirie locale - Dossier ZYR47887 - Projet développement domiciliaire

11. Urbanisme et développement du territoire

11.1 Transport adapté de la région de Thetford inc.

15. Période de questions

16. Clôture et levée de la séance

SUR LA PROPOSITION DE : M. James Allan

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

ADOPTÉE

2023-08-162 Séance ordinaire du 4 juillet 2023

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Marisol Brochu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023 soit adopté.

ADOPTÉE

2023-08-163 Adoption des comptes du mois

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Joanne Labranche

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal approuve la liste des comptes du mois et que la directrice générale soit autorisée à faire le paiement des comptes:

Chèques : **24 077.99 \$**

Autres paiements effectués par la directrice générale : **157 940.87 \$**

Grand total des paiements: **182 018.86 \$**

ADOPTÉE

2023-08-164 **Renouvellement avec l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière**

SUR LA PROPOSITION DE : M. Robert Sanfaçon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE la municipalité de Kinnear's Mills paie la contribution annuelle de 25 \$ pour être membre de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière pour la saison 2023-2024.

ADOPTÉE

2023-08-165 **Modification aux bandes de la patinoire**

CONSIDÉRANT l'achat de la surface de Dek hockey;

CONSIDÉRANT QUE pour installer nos bandes de patinoire sur la surface de Dek hockey, la municipalité doit modifier les ancrages;

CONSIDÉRANT les recommandations de M. David Thibault;

CONSIDÉRANT QU'un essai concluant a été fait;

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Marisol Brochu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil mandate la directrice générale afin de faire réaliser les travaux de soudage sur les ancrages de la patinoire par Soudure Jocelyn Nadeau au montant approximatif de 4 750.00 \$.

ADOPTÉE

2023-08-166 **Inscription colloque de Zone - ADMQ**

CONSIDÉRANT QUE le colloque de zone permet aux directeurs-directrices de maintenir à jour leurs connaissances et d'échanger sur leur réalité commune;

SUR LA PROPOSITION DE : M. Robert Sanfaçon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

D'autoriser la directrice générale à participer au colloque de Zone, le 14 septembre prochain au manoir du Lac William. Les frais d'inscription de 120 \$

ainsi que les frais de déplacement seront payés par la municipalité.

ADOPTÉE

2023-08-167 Deuxième versement - Service incendie intermunicipale

CONSIDÉRANT QUE la facturation a été faite selon l'entente intermunicipale incendie;

SUR LA PROPOSITION DE : M. Roger Gosselin

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

D'autoriser la directrice générale à payer la facture pour le deuxième versement du service incendie de l'année 2023.

ADOPTÉE

2023-08-168 Achat intermunicipale d'un balai de rue

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds propose à la municipalité de Kinnear's Mills de faire l'achat d'un balai de rue via une entente intermunicipale;

ATTENDU QUE les ententes intermunicipales d'entraides sont subventionnées à 65 % par le gouvernement du Québec;

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills paie un sous-traitant chaque année pour effectuer le balayage des rues;

ATTENDU QUE l'achat sera rentable dès la 3e année d'utilisation;

ATTENDU QUE la municipalité a l'espace nécessaire pour entreposer l'équipement, qu'elle est en mesure d'en faire l'entretien et qu'elle a déjà la main-d'oeuvre pour l'utiliser;

SUR LA PROPOSITION DE : M. Roger Gosselin

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE la municipalité de Kinnear's Mills participe à développer une entente intermunicipale pour l'achat d'un balai de rue avec la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds ;

ADOPTÉE

2023-08-169 Offre de service - Contrôle qualitatif des matériaux

CONSIDÉRANT QUE suite à l'adoption de la résolution 2023-06-131, la municipalité de Kinnear's Mills a procédé à un appel d'offres sur invitation

pour le contrôle qualitatif des matériaux concernant le projet de la construction de la rue Jamieson;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) entreprises ont déposé une soumission dans les délais requis, soit:

Nom de l'entreprise	Montant (incluant les taxes)
Englobe	8 891.71 \$
EXP	14 020,97 \$

CONSIDÉRANT QU'après une étude et analyse des soumissions, chacune d'elles s'avèrent conformes;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'ingénieurs, Pluritec;

SUR LA PROPOSITION DE : M. Robert Sanfaçon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil accepte les soumissions reçues;

QUE le conseil octroi le contrat à l'entreprise Englobe, plus bas soumissionnaire jugé conforme, pour l'exécution du contrôle qualitatif des matériaux lors de la construction de la nouvelle rue, au montant de 8 891.71 \$, incluant les taxes;

QUE les dépenses soient financées avec le fonds général;

ADOPTÉE

2023-08-170 Programme d'aide à la voirie locale - Dossier ZYR47887 - Projet développement domiciliaire

ATTENDU QUE madame Alexandra Gosselin, directrice générale, a pris connaissance des modalités d'application du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE madame Alexandra Gosselin, directrice générale, a pris connaissance de la convention d'aide financière, l'a signée et s'engage à la respecter;

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Joanne Labranche

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal de Kinnear's Mills confirme son engagement à faire réaliser les travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que madame Alexandra Gosselin est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.

ADOPTÉE

2023-08-171 Transport adapté de la région de Thetford inc.

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Marisol Brochu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE M. Marquis Bédard soit délégué pour assister et représenter le conseil municipal à l'assemblée générale de Transport adapté de la région de Thetford inc. qui se tiendra le mardi 22 août 2023.

QUE le conseil municipal accepte que M. Marquis Bédard soit membre du conseil d'administration de Transport adapté de la région de Thetford inc., s'il est élu par l'assemblée générale.

ADOPTÉE

Période de questions

M. Léo Brochu:

Questionnement sur le projet de rénovation de la devanture.

M. Francois Lachance :

Questionnement sur le ponceau changé dans le 3e rang.

Commentaire sur le projet de rénovation de la devanture.

2023-08-172 Levée de la séance

SUR LA PROPOSITION DE: Mme Marisol Brochu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE cette séance soit levée à 19h50.

ADOPTÉE

Marquis Bédard
Maire

Alexandra Gosselin
Directrice générale/greffière
trésorière

Je, Marquis Bédard, maire de la Municipalité de Kinnear's Mills, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 8 AOÛT 2023.